



# La Botte

*À la pointe de la défense des consommateurs*

*Bulletin d'information, à parution trimestrielle, de l'UFC QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE*

N° ISSN 1631-4557

## Éditorial par Annie MARIEN

### DANS CE NUMÉRO :

CR assemblée générale 3  
4  
5

Moustique tigre 6

Etiquetage nutritionnel : logo Disney 7

Obtenons les meilleures offres gaz électricité 8

FIUOL moins cher 9

Loi EGALIM

Remerciements 10

Soutenez notre action 11

### Hausse du pouvoir d'achat des consommateurs ?

#### A quoi peut-on s'attendre ?

En ce qui concerne le prix de l'électricité, c'est une hausse, pour le moins assez subjective puisque au 1er juin les tarifs réglementés ont augmenté de 5.9 % ! Sachant que cette hausse s'ajoute aux 40 % d'augmentation subie depuis 2008, faites le compte !

« L'autorité de la concurrence a elle aussi vertement critiqué cette flambée tarifaire, soulignant qu'elle ne reflétait pas la réalité des coûts d'EDF et ne respectait pas les règles de fixation du tarif réglementé de vente (TRV) de l'électricité » rappelle Alain BAZOT dans le magazine Que Choisir n° 580.

**L'UFC Que Choisir ne restera pas inactive et envisage de saisir le Conseil d'Etat pour que les consommateurs échappent à cette hausse !**

**Autre mobilisation de l'UFC Que Choisir au niveau européen cette fois-ci. Il s'agit du NutriScore. L'association ainsi que six de ses homologues européens se positionnent sur un étiquetage nutritionnel simplifié et ce serait le modèle français appelé « PRONUTRIScore » qui serait retenu.**

**Rappelons que le nustriscore, c'est un affichage sur les produits de Consommation (lettres de A à E) qui signale au consommateur l'intérêt nutritionnel de ce produit et tend à protéger leur santé.**

**Pour terminer, rappelons la campagne « Energie moins chère ensemble » qui a déjà commencé à URZY, le 3 juillet et se terminera le 9 septembre. Nous serons à votre disposition tout le mois de juillet car au mois d'août, comme tous les ans, la maison municipale des Eduens est fermée.**

**Bon été à tous et à la rentrée !**

**U.F.C. QUE CHOISIR****Nièvre,****sa composition :****Conseil d'Administration :****Présidente :**

Annie MARIEN

**Trésorier :**

Cyril HALLIER

**Secrétaire :**

Martine FOUCHER

**Membres :**

Annie-France

AUGENDRE

Martine LARICHE

René BOUCHONNET,

Gérard LEFORESTIER

**Bénévoles :**

Mme CAVALLIÉ,

Mme COUDERT,

Mr DAULON,

Mr DECHASSAT,

Mme FOUCHER

Mme PELLETIER

Mr &amp; Mme GARCIA,

M. LE MEUR

Mme LEGRAIN

Mme NEUTE,

Mr SAUVAGE,

Mr VILMOUTH

**Groupe litiges :**

Annie-France AUGENDRE,

Gérard LEFORESTIER,

Martine LARICHE,

René BOUCHONNET

Christian LE MEUR

**CONTACTS :****Maison des Éduens****bureaux n°1 et 2,****58000 NEVERS****Tél : 03.86.21.44.14.****Site internet :****nievre.ufcquechoisir.fr****E-Mail de l'association :****contact@nievre.ufcquechoisir.fr****INFOS UTILES au 30/06/2019 :**

Smic brut : 10.03 € de l'heure

Plafond de la sécurité sociale :  
3 377.00 € par moisIndice de référence des loyers  
1er trimestre 2019 (129..38)Indice coût de la construction  
4er trim. 2018(ICC1703) + 2.16 %Taux d'intérêt légal  
1 er semestre 2019 3.40 %Prix à la consommation sur 12 mois  
+ 1.9%Aide juridictionnelle pour 2019 :  
totale si les ressources mensuelles de  
2017 sont inférieures ou égales à **1031 euros**,  
partielle si les ressources mensuelles de 2018  
sont inférieures à **1 546 euros**.(Ces plafonds de ressources sont différents en  
fonction du nombre de personnes à charge dans  
le foyer. Voir Service-public.fr)**UFC QUE CHOISIR de la Nièvre  
au 30 juin 2019**adhérents 522  
appels téléphoniques reçus 664  
lettres envoyées 637  
lettres reçues 497  
consommateurs accueillis 150**NOS REPRÉSENTATIONS :**► Comité Départemental de la  
Consommation

► Commission Départementale d'Aménagement Commercial

► Commission Départementale d'Orientation Agricole

► UFC QUE CHOISIR (fédération Paris)

► UFC QUE CHOISIR de Bourgogne

► Parc Régional du Morvan

► Commission Départementale de l'Agriculture

► Comité Départemental des Soins Palliatifs

► Conseils Postaux

► Commissions Consultatives des Services Publics  
(mairie de Nevers, services fiscaux, Conseil Général, ADN)

► Plan régional d'élimination des déchets d'activité de soins

► Plan départemental d'élimination des déchets ménagers, produits assimilés

► Commission Départementale des paysages et sites

► Natura 2000

► Agences de l'eau

► Commission locale d'information et de surveillance (Fourchambault, Clamecy, Gimouille, Garchy, Rémyilly)

► Commission du Comité de ligne T.E.R.

► Syndicat Intercommunal d'Energies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

# NOS PERMANENCES

**NEVERS :**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Vendredi fermeture à 16 h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Annie MARIEN

Imprimeur :

Imprimerie SAVIARD

48 av. du 8 mai 1945

58660 COULANGES les Nevers

N° Enregistrement CPPAP :

0520 G 87917

Dépôt légal : à parution

Périodique sans publicité,

indépendant de l'État et

des professionnels.

Toute reproduction à des fins

publicitaires est interdite.

Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant sur tout fichier à l'usage de la société.

**UFC QUE CHOISIR de la NIEVRE : compte rendu de l'Assemblée Générale du 1er mars 2019.**

Les membres adhérents de notre association locale se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 1er mars 2019.

33 adhérents étaient présents et nous avons reçu 88 pouvoirs.

Rapport moral et rapport d'activités adoptés à l'unanimité.

**Fonctionnement de l'AL :**

1683 personnes se sont adressées à nous : 1443 appels téléphoniques, 240 visites.

1063 courriers postaux reçus et 555 courriers électroniques.

181 litiges sans ouverture de dossier et 79 dossiers ouverts .

**Principaux thèmes de litiges en 2018 :**

Banques , organismes de crédit et assurances (12), télécommunications (17), énergie et panneaux photovoltaïques (10), service et équipement de la maison (9), logement (6) et divers autres.

Conseil d'administration : 7 membres et aucune nouvelle candidature.

**Composition du Conseil d'administration :**

**Présidente :**  
Annie MARIEN

**Secrétaire :**  
Martine FOUCHER

**Trésorier :**  
Cyril HALLIER

**Membres :**  
Annie France AUGENDRE  
Martine LARICHE  
René BOUCHONNET  
Gérard LEFORESTIER

## Bilan au 31 décembre 2018

<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	Valeur origine	Ammortissements	Valeur nette
Matériel de bureau & informatique	22 754,96 €	22 754,96 €	- €
	<b>22 754,96 €</b>	<b>22 754,96 €</b>	<b>- €</b>
 <u>ACTIF CIRCULANT</u>			
TVA remboursable	738,90 €		738,90 €
Crédit Mutuel Livret	6 587,85 €		6 587,85 €
Crédit Mutuel C/Courant	5 717,25 €		5 717,25 €
CCP	- €		- €
Caisse	80,53 €		80,53 €
charges constatées d'avance			- €
	<b>13 124,53 €</b>		<b>13 124,53 €</b>
	<b>35 879,49 €</b>	<b>22 754,96 €</b>	<b>13 124,53 €</b>
 <u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Fonds sociaux			11 768,33 €
 <u>PROVISIONS</u>			
Provisions p/risques & charges			2 800,00 €
 <u>DETTES</u>			
Salaires et organismes sociaux			- €
charges a payer produits constatés d'avance			144,00 €
RESULTAT de l'EXERCICE			- 1 587,80 €
			<b>13 124,53 €</b>

## UFC QUE CHOISIR DE LA NIEVRE

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES		PRODUITS	
<b>ACHATS ET FOURNITURES</b>		<b>PRODUITS SUR PRESTATIONS REALISEES</b>	
Matières consommables Bureau	473,26	Cotisations (primo-adhésions)	2996,00
fournitures entretien		Cotisations( ré-adhésions)	7832,00
		Cotisations (Adhésion solidarité)	169,35
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	473,26	Adhésions en ligne	30,00
Primes d'Assurances	297,16	Abonnements Bulletin	1505,14
		Abonnement Que Choisir	46,80
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	297,16	Mag	23,00
impression	972,80	Dons	2455,00
			<b>15057,29</b>
<b>DEPLACEMENTS - MISSIONS ET RECEPTIONS</b>		<b>REMBOURSEMENTS FRAIS POUR STAGES ET ENQUETES</b>	619,25
Frais relations publiques		<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
Frais de déplacements Personnel Bénévole	1162,28	Conseil Général	0,00
Frais pour stages et enquêtes	43,47	D.D.C.S.P.P.	1180,31
Frais de réception		C.N.A.S.E.A.	3202,26
		Communes Diverses	15,00
<b>FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS</b>	1205,75	subvention mairie Nevers bureaux	1608,00
Frais de routage	497,75		<b>6005,57</b>
Frais de téléphone/internet	835,20	<b>PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE</b>	0,00
Frais d'affranchissement	1562,40		
		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	49,04
<b>DIVERS</b>	2895,35		
Parts Fédérales	2736,00		
Parts et concours divers	100,00		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	2836,00		
Appointements	9076,29		
Charges sociales	3837,44		
loyer bureaux	12913,73		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	1608,00		
dotations amortissements	30		
perte sur créances	86,90		
	0		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)</b>	<b>23318,95</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (perte)</b>	<b>21731,15</b>
			<b>1587,80</b>
			<b>23318,95</b>

## ATTENTION

Présence du **MOUSTIQUE TIGRE** dans notre département !!

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le moustique tigre, vecteur de maladies infectieuses, telles que le chikungunya, la dengue, zika... a fait son apparition dans la Nièvre l'an dernier, au niveau 1.

De ce fait, une attention toute particulière est demandée : éviter que ce moustique se reproduise, en sachant que la période de ponte se situe de mai à novembre.

Pour ce faire, une seule solution : **LE PRIVER D'EAU**.

Comment : en suivant ces quelques conseils fournis lors du CODERST du 2 avril, auquel j'assistais !



**MOUSTIQUE TIGRE**

**PRIVONS-LE D'EAU!**



*Check-list*

<p><b>VIDEZ</b> 1 FOIS/SEMAINE TOUTS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Coupelles sous les pots de fleurs.</li> <li><input type="checkbox"/> Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.</li> <li><input type="checkbox"/> Gamelles pour animaux domestiques.</li> <li><input type="checkbox"/> Pieds de parasols.</li> <li><input type="checkbox"/> Bâches de mobiliers de jardin.</li> <li><input type="checkbox"/> Bouturages.</li> <li><input type="checkbox"/> Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (Inalns de jardins, cigales,...).</li> <li><input type="checkbox"/> Pluviomètres plastiques.</li> </ul>	<p><b>COUVREZ</b> DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.</li> <li><input type="checkbox"/> Fûts divers.</li> <li><input type="checkbox"/> Tous réceptacles pluvieux via les chéneaux de la maison.</li> </ul>
<p><b>RANGÉZ</b> À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Outils de jardinage, brouettes.</li> <li><input type="checkbox"/> Seaux et arrosoirs.</li> <li><input type="checkbox"/> Poubelles.</li> <li><input type="checkbox"/> Pneumatiques.</li> <li><input type="checkbox"/> Jouets.</li> </ul>	<p><b>CUREZ</b> POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.</li> <li><input type="checkbox"/> Bondes d'évacuation extérieures.</li> <li><input type="checkbox"/> Rigoles couvertes avec grille.</li> <li><input type="checkbox"/> Gouttières, chéneaux.</li> </ul>
<p><b>JETÉZ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Boîtes de conserve.</li> <li><input type="checkbox"/> Déchets de chantier.</li> </ul>	<p><b>ENTRETENEZ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Piscines (valtier au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).</li> <li><input type="checkbox"/> Piéges à sable.</li> <li><input type="checkbox"/> Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).</li> <li><input type="checkbox"/> Pompes de relevages.</li> <li><input type="checkbox"/> Regards et bornes d'arrosages.</li> </ul>

## Etiquetage nutritionnel

### Un logo signé Disney

Un rond couleur vert tendre avec l'inscription « Disney cuisine » apparaît sur des fromages, des compotes, des céréales ...

Lancé en février, ce logo est le nouvel élément du programme de Disney « tous en forme » accompagnant les héros de dessins animés sur les emballages. Il est censé indiquer les produits alimentaires sains, que les parents pourront acheter en toute confiance. Sauf qu'il s'agit d'un partenariat commercial avec des industries de l'alimentaire, et non un programme validé par les instances de santé publique. Le président du plan national nutrition santé (PNNS), Serge HERCBERG, n'apprécie pas. « avec le Nutri-Score, les fromages pour enfants Kidiboo et P'tit Louis sont notés D (orange) et le camembert d'Isigny E (rouge). Ces produits peuvent être consommés, mais pas excessivement, souligne-t-il. Or la couleur verte du label Disney laisse croire qu'ils sont bons pour la santé ».

Va pour les œufs ou la compote, mais d'autres aliments sont des produits de grignotage ou ultra-transformés pas vraiment recommandés.... Pour Serge HERCBERG, « il n'est pas légitime que Disney se positionne en autorité de santé publique ».

Sur quels critères est décerné ce logo? Disney ne nous a pas répondu .... Seule une charte est disponible –en anglais– sur son site.



## ENSEMBLE, OBTENONS DE NOUVEAU LES MEILLEURES OFFRES ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Pour répondre à la demande des consommateurs, l'UFC-Que Choisir de la Nièvre lance une nouvelle campagne « Énergie moins chère ensemble » sur les deux énergies : l'électricité et le gaz.

À travers l'opération **« Énergie moins chère ensemble »**, ouverte à tous, l'UFC-Que Choisir de la Nièvre propose à nouveau aux consommateurs nivernais de bénéficier de prix moindres pour l'électricité et/ou le gaz, d'une réelle sécurité juridique avec un contrat sûr et de l'accompagnement de la Fédération UFC-Que Choisir en cas de réclamation.

En tant qu'adhérent à notre association, nous vous signalons cette opportunité en priorité. **Attention, l'inscription aux éditions précédentes ne vaut pas inscription automatique à cette nouvelle opération. C'est pourquoi il est important de vous inscrire de nouveau si vous souhaitez pouvoir bénéficier de cette campagne.**

L'inscription à cette campagne, qui s'étale jusqu'au 9 septembre 2019 inclus, est gratuite et ne vous engage en aucune façon.

Vous pouvez vous inscrire par vous-même, par Internet sur **[www.choisirensemble.fr](http://www.choisirensemble.fr)** ou téléphoniquement en appelant soit la permanence de Nevers au **03 86 21 44 14** ou la plateforme téléphonique spécialement mise en place, dont le numéro d'appel est **09 71 00 30 30**.

### **Partagez l'information**

**N'hésitez pas à relayer cette opportunité. Invitez votre entourage à participer : plus il y aura d'inscrits, plus notre capacité à faire pression pour obtenir les offres les plus attractives financièrement sera forte. Soyons plus pour payer moins !**



## FIOUL MOINS CHER

Dans son article du 20 novembre 2018, le Journal du Centre fait référence aux campagnes d'achats groupés de fioul conduites par L'UFC-Que Choisir pour le compte des consommateurs

### ■ Payer moins cher avec l'UFC-Que choisir

La campagne "Choisir son fioul", lancée en 2015 par l'association de consommateurs UFC-Que choisir est désormais mensuelle. « L'objectif est, par le rassemblement des consommateurs, de créer un pouvoir de marché et ainsi peser sur l'offre afin de bénéficier de prix attractifs en mettant en concurrence les distributeurs locaux », décrypte Alain Bazot, président national de l'UFC-Que choisir.

Chaque mois, vous pouvez vous inscrire sur <https://www.choisirsonfioul.fr/> pour participer à une commande groupée. La prochaine action est programmée vendredi 7 décembre. Une fois inscrit, un appel d'offres sera lancé auprès des fournisseurs locaux (petites et moyennes entreprises, grands groupes, grande distribution). Cet appel d'offres doit permettre de déterminer l'offre lauréate, sur base de laquelle sera déterminée votre offre personnalisée. Vous serez libre de l'accepter ou de la refuser. Vous aurez jusqu'à lundi 10 décembre pour vous prononcer. Le fournisseur vous contactera pour fixer la date de livraison. Ce contact se fera dans un délai maximum de 15 jours. Le paiement se fera à la livraison.

« Avec 50 € en moyenne d'économies par commande par rapport aux prix de vente moyens nationaux, participation aux frais de 5 € déduite, ce sont 253.000 € d'économisés par les 5.000 consommateurs souscripteurs depuis le début de l'année. » ■

Cet article résume parfaitement l'historique des campagnes « Choisir son fioul » de l'UFC et ses objectifs d'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs.

Ces campagnes ne sont pas réservées aux seuls adhérents de l'UFC, elles sont mensuelles depuis janvier 2018.

Tous les consommateurs peuvent s'inscrire le premier vendredi de chaque mois à [www.choisirsonfioul.fr](http://www.choisirsonfioul.fr) ou en contactant l'Association locale de Nevers au n° 03.86.21.44.14

## LOI EGALIM :

### L'argent des consommateurs reviendra t-il réellement aux producteurs ?

Lors de leur assemblée générale du 12 avril 2019, les Jeunes Agriculteurs (J.A.) de la Nièvre organisaient une table ronde sur la loi alimentation votée fin 2018.

Régis AMIOTTE et Annie MARIEN (UFC QUE CHOISIR) y assistaient ainsi que Guillaume GAUTHIER (J.A. national), Perrine GOULET et Patrice PERROT (députés de la Nièvre), et Emmanuel BERNARD ( vice président de la Fédération Nationale Bovine).

Une seule absence regrettée : celle d'un responsable achats d'une chaîne de grande distribution.

Deux mesures phares de cette loi ont été débattues : relèvement du seuil de revente à perte et encadrement des promotions.

Un bémol pour le consommateur : l'effet inflationniste sur les prix : de 10 à 78 € par an et par ménage.

Peut-être aussi faudrait-il plus de contrôles de la DDCSPP pour éviter les dérapages abusifs ?

Petit rappel : le consommateur ne refuse pas de payer plus cher ses produits de consommation s'il est assuré de leur qualité et de leur origine.

Rappelons également que le dispositif d'étiquetage de l'origine de la viande et du lait dans les denrées alimentaires sera poursuivi jusqu'au 31 mars 2020.

Quelles seront les conséquences financières pour les consommateurs ?

Quelle répercussion sur les revenus des agriculteurs quelles que soient les productions ?

A nous d'ouvrir l'œil et le bon !!!

\*\*\*\*\*

## REMERCIEMENTS

Par un email du 11 mai dernier, nous avons reçu les remerciements de R.D. suite à notre intervention :

« Bien que nous n'ayons pu obtenir gain de cause, je tiens à vous remercier de votre courrier du 25/04/2019 et de votre intervention auprès de Renault.

Sincèrement »

RD

## SOUTENEZ NOS ACTIONS....

## ...FAITES UN DON

## ...Et réduisez vos impôts...

En effet, nous tenons à vous rappeler que la loi autorise notre association, Organisme d'Intérêt Général, à recevoir des dons, ouvrant droit à réduction d'impôt.

La réduction d'impôt dont vous pourriez bénéficier est égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable du foyer fiscal (article 200 du code général des Impôts).

Que ceux qui le peuvent et en ont le désir nous fassent parvenir leurs dons avant le 31 décembre prochain.

Un reçu fiscal leur sera adressé, à joindre obligatoirement à leur déclaration des Revenus 2018 pour obtenir la réduction prévue. A l'avance nous vous remercions.

### 2019- BULLETIN DE PREMIERE ADHESION<sup>1</sup>, de RENOUELEMENT<sup>1</sup> et d'abonnement à la Botte de l'UFC Que Choisir<sup>1</sup>

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Adresse email \_\_\_\_\_

Pour vous informer du suivi de votre dossier

- |                          |  |         |
|--------------------------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | 1 <sup>ère</sup> adhésion seule                            | 28.00 € |
| <input type="checkbox"/> | 1 <sup>ère</sup> adhésion + abonnement à la Botte de l'UFC | 33.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement seul  | 21.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement + abonnement à la Botte de l'UFC            | 26.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement à la Botte de l'UFC seulement (4 numéros)       | 5.00 €  |

NOTRE ASSOCIATION EST COMPOSEE DE BENEVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. VOICI LA LISTE DES ACTIVITES QUE NOUS PROPOSONS :

- |                          |   |                          |   |
|--------------------------|---|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Journal : rédaction d'articles              | <input type="checkbox"/> | Enquêtes : respect de la réglementation |
| <input type="checkbox"/> | Journal : mise sous bande pour envoi postal | <input type="checkbox"/> | Représentation de l'UFC                 |
| <input type="checkbox"/> | Enquêtes : relevés de prix                  | <input type="checkbox"/> | Administratif, informatique ...         |

**U.F.C. QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE**  
ASSOCIATION LOI 1901

Maison Municipale des Éduens  
Allée des droits de l'enfant  
Bureaux N°1 et N° 2  
58000 NEVERS

☎ : 03 86 21 44 14

☎ : 03 86 57 65 81

Messagerie : [contact@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nievre.ufcquechoisir.fr)

*La Force Consommateurs qui ... avec Vous AGIT  
pour ne pas SUBIR.*

*La Botte de l'UFC  
QUE CHOISIR DE LA  
NIÈVRE*



DEPOSÉ LE 16 juillet 2019  
À distribuer avant le  
22 juillet 2019

VARENNES VAUZELLES PPDG

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

DESTINATAIRE :

Retrouvez l'U.F.C. QUE  
CHOISIR sur internet :  
[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)  
Page Facebook :  
UFC-Que Choisir de la Nièvre

VIVRE AU QUOTIDIEN  
*Le guide de la conso  
responsable*



**TOUJOURS DISPONIBLES** par accès  
au site internet pour les abonnés



Secrétariat :  
[contact@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nievre.ufcquechoisir.fr)

Enquête :  
[enquete@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:enquete@nievre.ufcquechoisir.fr)

Adhésion :  
[gestal@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:gestal@nievre.ufcquechoisir.fr)

**Litiges :**  
[af.augendre@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:af.augendre@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[gerard.leforestier@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:gerard.leforestier@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[martine.lariche@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:martine.lariche@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[rene.bouchonnet@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:rene.bouchonnet@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[christian.lemeur@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:christian.lemeur@nievre.ufcquechoisir.fr)

